CSE réseau.3

Compte rendu FO du Comité Social et Économique 19 et 20 mars 2024

SOMMAIRE :

1. Compte rendu **Commission nouvelles technologies** du 25 février 2025
2. Compte-rendu du **CSE central** des 11 et 12 mars 2025
3. **Vie du CSE**
4. Réponse à la **résolution concernant le bilan social 2023**
5. Réponses à la **résolution concernant les DUERP**
6. Point sur la **notification budgétaire ETP 2025**
7. Restitution de l'**expertise de la Locale de Nîmes**
8. Info-Consultation **Phase 2 BIP d'Arcachon : aménagement des locaux**
9. Info-consultation sur le **projet de déménagement du BIP de La Roche sur Yon**
10. Point sur l'**évaluation des compétences lors des entretiens annuels**

1. Compte rendu Commission nouvelles technologies du 25 février 2025

La commission nouvelles technologies du 25 février 2025 s'est tenue à Vendargues.
Elle a discuté de plusieurs sujets clés :

Les drones : le déploiement et l'utilisation accrue permettent des gains de sécurité (accès à des zones dangereuses ou non sécurisées par exemple), de qualité des images fournies, et d'économies. Une prime forfaitaire est actée par la Direction pour les télépilotes basée sur le nombre de missions. En revanche, elle refuse la prise en charge de la formation initiale.

Vendargues : Une visite du site a eu lieu, discussions sur les équipements technologiques, notamment l'avenir des enregistreurs Son Aaton Cantar et les projecteurs LED. Les caméras ont besoin d'être renouvelées : des tests avec Sony France viennent de commencer.

Parc caméras France 3 : Panorama des caméscopes disponibles dans le Réseau et introduction de la nouvelle caméra Sony Z200.

ActionCam : Recensement insuffisant des unités de tournage type GoPro et Osmo Pocket. Annonce de la Direction du lancement d'un appel d'offres pour caméras de type ActionCam et petits équipements.

Site de qualification de Strasbourg (SQS) : Optimisation des outils des régies Mosar, introduction de nouvelles interfaces et serveurs d'infographie. Des essais opérationnels et des journées d'échange sont prévues.

2. Compte-rendu du CSE central des 11 et 12 mars 2025

Point reporté

3. Vie du CSE

a) Anne Chancelier est désignée RP titulaire à l'antenne de Limoges en remplacement de Guillaume Schons.
b) Jean-Marie Arnal est désigné RP titulaire à l'antenne de Limoges en remplacement de Nadia Adell.
c) Félix Bollez est désigné RP titulaire à l'antenne de Rouen en remplacement de Justine Giet.
d) Le CSE vote une subvention exceptionnelle au CSE central en vue d'une aide au CSE de Mayotte.
De plus, il donne mandat au Secrétaire pour la signature d'une convention en ce sens.

4. Réponse à la résolution concernant le bilan social 2023

En présence de M. Evrard, de la DDSQVCT et de M. Blaise, du pilotage social.

Chaque année, il est procédé à une analyse de la "sinistralité" dans l'entreprise à partir des Accidents du Travail déclarés via l'outil Acciline+.

D'une manière générale, les élus souhaiteraient que les données soient plus détaillées dans les alertes afin d'avoir une meilleure vision des accidents pour les analyser et pouvoir les prévenir au plus vite et en amont. Mais aussi pour déterminer si des groupes de population sont plus à risque que d'autres.

Les élus déplorent également que la direction ne souhaite pas communiquer sur les réserves qu'elle émet lors de la déclaration de certains accidents du travail.

Cependant ces réserves sont accessibles au salarié sur son espace personnel AMELI.

La Direction persiste et ne souhaite pas intégrer davantage d'information pour ne pas alourdir les notifications envoyées ; les élus souhaitent eux plus de détails, notamment sur le type de contrat du salarié. En effet, elle a une obligation renforcée en matière de sécurité pour les salariés en CDD.

M. Evrard répond que globalement un travail de rationalisation et d'amélioration est en cours. Raphaële Bourgier ajoute qu'un travail d'harmonisation au sein du Réseau est également en cours afin de pouvoir comparer des données d'une région à une autre.

5. Réponses à la résolution concernant les DUERP

Les réponses de la direction seront apportées en CSE central dans un premier temps.

6. Point sur la notification budgétaire ETP 2025

L'info avait été donnée dans les instances de proximité dès février, les chiffres pour 2025 seront en baisse en 2025. Pour contribuer à l'effort global de -180 ETP au niveau de l'entreprise, le directeur financier du Réseau nous annonce un chiffre de -34,5 pour le Réseau.

Néanmoins, si l'on regarde plus en détail, avec les conditions qui étaient celles en vigueur en 2024 (c'est à dire sans prendre en compte les transferts des équipes légères et de la coordination numérique, en charge des pages ICI…qui ne sont pas des « renforts » mais bien des transferts), l'effort réel pour le Réseau devient -54.

Répartis comment au niveau des antennes ?

Nous n'aurons pas cette précision : les seuls chiffres donnés sont ceux au niveau des directions régionales. Avec certes des précisions : les efforts ne seront pas les mêmes entre les « petites » (tel Pays de Loire, qui reste quasiment au même niveau) et les « grandes » (tel le Grand Est qui devra faire -7,8).
Plus précisément, quelles répercussions dans les antennes ? Pour le savoir, il nous faudra donc le demander aux directions régionales !
Les élus ont aussi demandé qu'une info consultation soit ouverte, pour permettre notamment d'examiner l'impact sur l'activité et sur les conséquences sociales.
Cette info consultation est obligatoire dans la mesure où l'accord GPEPP est arrivé à son terme.

7. Restitution de l'expertise de la Locale de Nîmes

Les élus du CSE ont voté en 2024 une expertise à la Locale de Nîmes à la suite du licenciement pour faute grave d'un salarié en conclusion, entre autres, d'une procédure pour comportements sexistes.

La mission du cabinet est double : analyser les risques professionnels et les conditions de travail ainsi qu'analyser les procédures de signalement.

Le contexte à Nîmes est particulièrement difficile à partir de 2022 suite à des menaces, un suicide et un décès !

L'enquête pointe que les tensions sont alimentées par le travail et sa difficulté de l'exercer correctement. Le cas du poste, difficile, de Rédacteur en Chef Adjoint de Locale alimente largement les débats. Elle note aussi que le licenciement pose question sur la gestion de la prévention au sens large, celui de l'entreprise. Enfin la mise à l'écart des élus est problématique.

Le cabinet fournit un certain nombre de préconisations pour remédier à cette situation.
La Direction affirme appliquer déjà certaines de celles-ci.

8. Info-Consultation Phase 2 BIP d'Arcachon : aménagement des locaux

En présence de Samuel Bignon (DRH Nouvelle Aquitaine), de Fabrice Goll (directeur régional), et en visio de Jérome Bourdy (moyens généraux).

La direction de Nouvelle Aquitaine a présenté le projet de Bureau d'Information de Proximité à Arcachon en décembre dernier. Suivant l'avis des RP d'Aquitaine, les élus CSE se sont déclarés favorables au projet. Ils ont cependant émis une réserve sur l'absence de réponse à la problématique du parking. RP et élus du CSE demandaient donc à être consultés une nouvelle fois sur le projet. C'est l'objet de ce point.

La Direction de Nouvelle Aquitaine a trouvé 2 emplacements de parking, à proximité des locaux. Le premier au 17 rue Molière, chez un particulier pour 1800 euros/an. Le second en sous-sol du parking du Palais des Congrès pour 1050 euros/an. C'est évidemment sur le second que se porte le choix, pour sa proximité d'une centaine de mètres avec les locaux choisis.
L'installation d'une douche a été acceptée par le syndic de copropriété. Les installations d'une climatisation et du contrôle d'accès sont de même récemment acceptés.

La nomination des journalistes (un rédacteur et un JRI) aura lieu le 1er juin, la direction est satisfaite des candidatures. Les entretiens se poursuivent jusqu'à la fin du mois de mars.

France Bleu ne fait plus partie de l'équation : il n'y aura pas de reporter en région (RER) dans les locaux du BIP d'Arcachon, la direction nationale de radio France a décliné.

Les élus votent un avis positif, en accord avec les représentants de proximité d'Aquitaine.

9. Info-consultation sur le projet de déménagement du BIP de La Roche sur Yon

Le directeur régional, Vincent Le Falher, est venu présenter le projet de déménagement du BIP de la Roche sur Yon.

Les locaux actuels sont devenus vétustes. Le projet est d'aménager une fraction de plateau de bureaux, dans un immeuble appelé "tour d'Aquitaine".

Le projet semble cocher toutes les cases, les RP ont donné un avis positif.
Les élus CSE sont cependant surpris de l'absence de toilettes privatives dans ce bâtiment neuf. Pourquoi toilettes et douches ne sont-elles pas prévues ?
L'entreprise encourage les salariés à venir à vélo, une douche est donc nécessaire.
L'objectif est de signer le bail courant avril pour finaliser les travaux en mai/ juin.

Les élus votent une résolution : il s'agit de revoir le projet au prochain CSE en y incluant une douche et des toilettes.

10. Point sur l'évaluation des compétences lors des entretiens annuels

Ce point a été évoqué en raison de remontées de salariés évoquant des évaluations en dégradation par rapport aux années précédentes, et ce sans raisons apparentes ni argumentées.

La direction s'en est étonnée, a précisé qu'aucune consigne venue « d'en haut » n'avait été donnée en ce sens, et que ce problème ne peut être que marginal.
La DRH a ajouté qu'il était *« extrêmement rare de diminuer en compétences, et que; si c'était le cas, ce devait être expliqué (et donc faire l'objet d'un échange durant l'entretien)* ».

Pour être plus complet sur ces évaluations, les entretiens sont corrélés aux fiches de postes de chaque salarié. Avec donc une évaluation de chacune des compétences requises pour le poste, avec 4 niveaux possibles :

1/ connaître
2/ pratiquer
3/ maîtriser
4/ développer

Et ces évaluations permettent ensuite de déterminer une évaluation globale, entre ces 4 niveaux :

1/ en deçà des attentes
2/ partiellement conforme aux attentes
3/ conforme aux attentes
4/ au delà des attentes

Et que, pour la direction, le niveau attendu est « conforme aux attentes », et que celui « au-delà des attentes » signifie qu'il y a une capacité à encadrer et/ou former.

Ce qui fait demander aux élus où est-ce que l'on parle de l'excellence dans l'exercice des attendus.
Enfin, il est précisé que, quand il y a désaccord, le dispositif prévoit que la fonction « commentaires » soit utilisée, et que cette dernière nécessite qu'il y ait une suite par rapport aux arguments exprimés.

Prochain CSE du Réseau prévu les 16 et 17 avril

Vos élus CSE • réseau : Titulaires : Grégory HEN - Laurence ROMET - Emeline DROXLER - Bruno DEMANGE - Claude FALLAS - Teddy CARUEL • **Suppléants:** Thierry COLIN - Hervé MORIN - Christophe AMOURIAUX - Sabrina MARTIN - François ORMAIN- Amélie DOUAY • **Représentant Syndical :** Sébastien LEBAILLY